

## Des jeunes entrepreneurs

Sur la base d'un appel à projet, les candidats sont choisis en fonction de leur première(s) expérience(s), de leur motivation et de leur projet personnel.

Ils bénéficient, sur une période de 1 à 3 ans, d'un contrat CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise), porté par la couveuse d'exploitation tout en disposant d'un hébergement juridique et d'une couverture

Sur le terrain, les jeunes entrepreneurs maraîchers bénéficient d'un accompagnement technique pour développer leurs connaissances en matière d'agriculture biologique. Ils doivent organiser eux même leur production et la commercialisation de leurs produits.



**Guillaume Debeer**  
cuvée 2013-2016

« Cette structure agit comme un tremplin ; elle permet à des personnes extérieures à ce milieu, de pouvoir se lancer dans le métier. J'ai le projet de créer une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) sur Nevers. »



**Quentin Vitry**  
cuvée 2013-2016

« C'est une opportunité de pouvoir me tester pendant ces 3 ans, faire des choix et prendre des responsabilités. J'ai décidé de commercialiser mes produits dans les magasins bio et au marché St Arigle. »



## Contacts

**Conseil général de la Nièvre** - service économique :  
☎ 03 86 60 58 74 ✉ maxime.albert@cg58.fr

**Ville de Nevers** - direction des études et du développement urbain :  
☎ 03 86 68 46 38 ✉ valery.chambenois@ville-nevers.fr

**Chambre d'agriculture** - Animation territoriale :  
☎ 03 86 93 40 35 ✉ christelle.martin@nievre.chambagri.fr



# Espace-test Maraîcher de la Baratte Nevers





## Un projet, plusieurs objectifs

Située sur la partie Est de la ville de Nevers, à proximité directe du quartier de la Baratte, cette terre maraîchère historique vit un nouveau départ. L'idée de l'espace-test agricole est née d'une volonté commune du Conseil Général et de la Ville de Nevers de recréer une dynamique autour de cette activité, en ayant pour objectifs de :

- relancer une filière économique maraîchère locale, en aidant des jeunes porteurs de projet,
- donner en exemple des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, grâce à une production biologique,
- permettre aux habitants de Nevers et son agglomération de bénéficier de produits frais locaux grâce à la création d'un circuit court « producteur-consommateur ».

## Emplacement de l'espace-test



## Plan de Nevers



**Denis Thuriot**  
Maire de Nevers

« Le maraîchage à Nevers répond pleinement à une volonté de développement durable. Il permet aux Neversois de se procurer des produits locaux favorisant les circuits courts et offrir une nouvelle opportunité économique à nos territoires péri-urbains. »



**Patrice Joly**  
Président du Conseil Général de la Nièvre

## Une démarche partenariale

Cette initiative est le fruit de la collaboration de nombreux acteurs locaux qui ont mis en commun les pièces du puzzle :

- **la terre** : propriétaire de plusieurs parcelles, la ville de Nevers a mis à disposition un site de qualité de 4 ha éco-certifié.
- **les outils** : le Conseil Général a permis l'acquisition d'équipements pour la production maraîchère.
- **l'accompagnement entrepreneurial et le conseil technique** : avec la couveuse d'entreprise Potentiel, la Chambre d'agriculture de la Nièvre, le Lycée Professionnel Agricole de Challuy, les maraichers locaux et le SEDARB.

Ce projet a vu le jour grâce à la participation financière d'autres partenaires (le Pays Nevers Sud-Nivernais, Nevers Agglomération,...) et s'inscrit dans le cadre du réseau des lieux tests en Bourgogne (Semeurs du possible).



« Soutenons ensemble le maraîchage pour que les Neversois et les Nivernais bénéficient de produits frais de qualité ! Adoptons le slogan de nos restaurants scolaires : Manger local, c'est génial ! »